

**Sujet** :[INTERNET] Commentaire enquête publique ferme agrivoltaire de Pleyber-Christ

**Date** :Fri, 19 Apr 2024 12:42:54 +0000

**De** :contactAPSLK

**Pour** :pref-consultation@finistere.gouv.fr

Madame La Commissaire-Enquêteur,

Nous notons dans les contributions reçues à cette enquête publique et publiées sur le site de la Préfecture du Finistère, une contribution de la part des porteurs de projet de cette ferme agrivoltaire, la société GLHD.

L'enquête publique est le moment où le public, les citoyens peuvent s'exprimer sur une courte période sur le dossier environnemental et le projet réalisé sur plusieurs années par les porteurs de projets.

Selon les textes en vigueur, l'enquête publique n'a pas pour objectif de recueillir de nouveaux éléments au dossier publié et des commentaires en contribution de la part du porteur de projet.

Le porteur de projet sera le destinataire de votre procès-verbal de synthèse et sera amené à ce moment-là à s'exprimer sur vos retours et les avis des citoyens exprimés.

Nous vous remercions d'explicitier ce point clairement ce point : le porteur de projet ayant réalisé le dossier soumis à enquête publique peut-il apporter une contribution à l'enquête publique ?

Nous vous demandons de faire retirer cette contribution dans le cas où elle n'est pas conforme à la réglementation et d'effectuer un rappel de la réglementation.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos sincères salutations.

Association de Protection  
des Sources de Lannuchen et de Kergoff

Page : [Association APSLK](#)



Envoyé avec la messagerie sécurisée [Proton Mail](#).